

Montlouis-sur-Loire

PLU

PLAN LOCAL D'URBANISME



MODIFICATION N°4

Annexe au rapport de présentation

Typologie du patrimoine bâti classé au titre de l'article L151-19 du code de l'urbanisme

Vu pour être annexé à la délibération du conseil communautaire du 30 juin 2022

Vincent MORETTE
Président TOURAINE-EST VALLÉES



Département d'Indre et Loire



atu.

Agence d'Urbanisme de l'Agglomération de Tours

3 cour du 56, avenue Marcel Dassault
BP 601 - 37200 Tours cedex 3
Téléphone : 02 47 71 70 70
Télécopie : 02 47 71 97 35
Courriel : atu@atu37.org
www.atu37.org

SOMMAIRE

Introduction.....	1
Logis (XV ^e -XVII ^e siècles)	2
Château, manoir, grande propriété de la Loire et du Cher (XVII ^e – XIX ^e siècles)	4
Habitat de villégiature (XIX ^e – XX ^e siècles).....	6
Maison bourgeoise / maison de maître (XIX ^e – XX ^e siècles).....	8
Propriété viticole (toute époque).....	10
Bâti rural (toute époque).....	12
Maison de bourg (toute époque).....	14
Patrimoine d'accompagnement (toute époque)	16
Équipement et ancien équipement (toute époque)	18
Bâtiment artisanal et industriel (toute époque).....	20

Introduction

Le présent document constitue une annexe au rapport de présentation du PLU de Montlouis-sur-Loire.

Il a pour objectif d'éclairer les prescriptions déclinées dans le règlement pour chacune des dix catégories retenues pour la typologie du patrimoine bâti à savoir :

- Logis (XV^e-XVII^e siècles)
- Château, manoir, grande propriété de la Loire et du Cher (XVII^e – XIX^e siècles)
- Habitat de villégiature (XIX^e – XX^e siècles)
- Maison bourgeoise / maison de maître (XIX^e – XX^e siècles)
- Propriété viticole (toute époque)
- Bâti rural (toute époque)
- Maison de bourg (toute époque)
- Patrimoine d'accompagnement (toute époque)
- Équipement et ancien équipement (toute époque)
- Bâtiment artisanal et industriel (toute époque)

A chacune de ces catégories correspond une fiche qui comporte :

- une description de la catégorie de patrimoine avec quelques illustrations ;
- l'identification des enjeux à l'échelle du paysage, des constructions et de l'écriture architecturale ;
- les éléments caractéristiques à maintenir.

Logis (XV^e-XVII^e siècles)

► Présentation :

Le logis est un bâtiment servant à l'origine d'habitation et souvent de lieu de travail (agricole) pour un propriétaire terrien appartenant à la petite noblesse. Le logis peut être parfois seigneurial.

Ces logis trouvent leur inspiration dans les demeures fortifiées du Moyen-Âge, puis à partir de la Renaissance deviennent de véritables logis aristocratiques, avec tout le confort moderne de l'habitat de l'époque (lumière, air, commodités, etc.).

Vaste volume élancé à étages, ce bâtiment peut être en pierre de taille de tuffeau ou en moellons de tuffeau ou de calcaire. Sa façade principale est percée de grandes fenêtres à meneaux et traverses. Sa toiture à forte pente (minimum 50°) en pavillon ou à deux pans couvre de grands combles et ses pignons présentent un rondelis en pierre de taille. Le tout est flanqué d'importantes cheminées de tuffeau ou de briques.

Certains de ces logis ont été considérablement remaniés, notamment à partir du XVII^e siècle et du développement de l'aristocratie de province qui s'installe dans les campagnes pour diriger de petits domaines. Au XIX^e siècle, ces demeures sont rachetées par des bourgeois et modernisées (ajout de volumes, percements supplémentaires, etc.).



► **Enjeux de protection :**

- La lecture dans le paysage de ces ensembles seigneuriaux historiques.
- Le maintien du volume de ces architectures remarquables (vaste toiture, imposantes cheminées).
- La conservation des quelques décors, des ouvertures à meneaux et traverses et des menuiseries intérieures.

► **Éléments caractéristiques à maintenir :**

Forme urbaine

- Implantation

L'implantation le plus souvent en retrait de l'espace public derrière une clôture ouvragée ou un mur maçonné. Quelques exemples de logis alignés à la voie publique ou d'implantation en pignon.

L'insertion au sein des ensembles paysagers qui les accompagnent et la préservation de ceux-ci.

- Volumétrie

La volumétrie des bâtiments souvent horizontale mais avec un volume de toiture assez haut. Le nombre de travées qui peut varier mais dépasse généralement trois.

Écriture architecturale

- Composition des façades

La régularité dans la composition de la façade, rythmée par les travées et les ouvertures. Généralement, l'axe de symétrie est central sur le mur gouttereau et l'entrée principale se fait donc dans cet axe. Cette entrée peut être agrémentée d'une modénature.

Les ouvertures de la façade principale : grandes fenêtres à meneaux et traverses agrémentées de menuiseries en bois avec volets intérieurs.

- Matériaux et modénatures

Les matériaux : pierre de taille de tuffeau ou moellons de tuffeau ou de calcaire hordés à la chaux.

Les rondelis en pierre de taille, les cheminées en tuffeau ou en brique.

La toiture, couverte en petites tuiles plates de pays ou en ardoises naturelles.

- Lecture des niveaux

Le bandeau ou le cordon marquant parfois la séparation entre le rez-de-chaussée et le premier étage.

Les lucarnes qui peuvent venir souligner les combles (habités ou non).

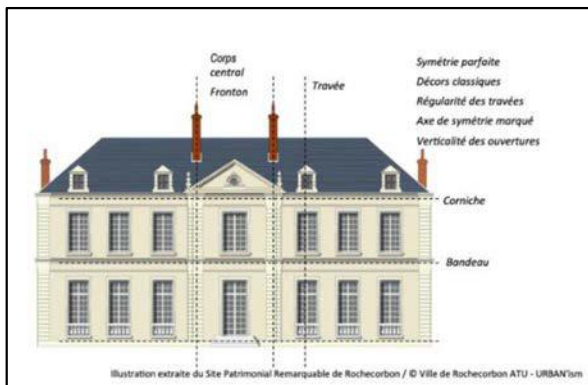
Château, manoir, grande propriété de la Loire et du Cher (XVII^e – XIX^e siècles)

► Présentation :

Les châteaux, les manoirs et les grandes propriétés s'inscrivent dans la tradition des grandes propriétés rurales et seigneuriales ligériennes. Accompagnés de grands ensembles paysagers (jardin remarquable, domaine forestier), ces ensembles sont de deux ordres : ceux construits sur d'anciens domaines viticoles, sur les plateaux, et ceux situés sur les côteaux orientés vers la Loire ou le Cher.

L'architecture de ces bâtiments est très élégante sans être surchargée, les façades sont régulières, ordonnancées. Le bâtiment est généralement horizontal avec un corps central, parfois agrémenté d'ailes en avant-corps ou en retrait. Il est composé d'au minimum trois travées permettant de rythmer la façade. L'ensemble des constructions présente le duo de matériaux caractéristique de l'architecture nobiliaire du Val de Loire : le tuffeau blanc et l'ardoise. Les constructions les plus anciennes (XVII^e siècle) font exception à la règle, et présentent des maçonneries en tuffeau jaune de Touraine.

Les constructions de la période éclectique qui correspondent à l'émergence d'une grande richesse dans le style architectural, vont connaître des évolutions dans les volumes, le traitement des décors ou des espaces extérieurs.



► **Enjeux de protection :**

- La lecture dans le grand paysage des grandes propriétés historiques.
- Le maintien des architectures nobiliaires remarquables des époques classiques et éclectiques.
- La conservation des décors et des matériaux caractéristiques de l'architecture des châteaux.

► **Éléments caractéristiques à maintenir :**

Forme urbaine

- Implantation

L'insertion au sein des ensembles paysagers qui les accompagnent et la préservation de ceux-ci.

Le rapport éventuel au coteau.

- Volumes

Les proportions dictées par la symétrie de la façade : bâti très horizontal avec un corps central et parfois des ailes en avant-corps ou en retrait, le nombre de travées peut varier (au minimum trois). Lors de la période éclectique, la volumétrie et les proportions évoluent pour parfois former un bâti plus vertical.

Les hauteurs de niveaux souvent importantes.

Écriture architecturale

- Composition des façades

La régularité et la géométrie très composées de la façade, rythmée par les travées et les ouvertures. L'axe de symétrie central, l'entrée se fait presque exclusivement dans l'axe, éventuellement en symétrie dans les ailes latérales.

La régularité de la taille des ouvertures entre le rez-de-chaussée et le premier étage, hors balcon.

Lorsque l'influence stylistique est plus éclectique, la composition de la façade n'est plus classique et régulière, mais elle procède tout de même par logique de travées et de hiérarchie des ouvertures, soulignées alors par une grande diversité de décors.

- Matériaux et modénatures

La pierre de taille (tuffeau blanc et plus rarement jaune). Certaines parties peuvent être enduites sur moellon (façades arrière, pignons).

Les modénatures en pierre de taille, lucarnes et frontons sculptés.

Les belles menuiseries avec leur partition de vitrages participant au style architectural de la construction. Les portes d'entrées ouvragées.

- Lecture des niveaux

Les décors, les bandeaux, ou les cordons qui marquent la séparation des niveaux sur la façade. La corniche qui souligne éventuellement la toiture. Les pilastres encastrés qui peuvent marquer la séparation des travées.

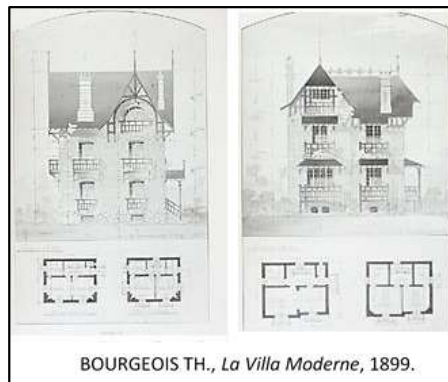
Habitat de villégiature (XIX^e – XX^e siècles)

► Présentation :

Le phénomène de villégiature balnéaire naît à partir de la fin du XIX^e siècle et se répercute dès le début du XX^e siècle dans l'architecture ordinaire avec des modèles de maisons individuelles inspirées des décors et des formes des plus beaux spécimens de l'architecture balnéaire (influence anglaise, normande, mauresque, etc.).

Ces architectures sont remarquables par le caractère exceptionnel du décor, la lisibilité des fonctions, la mise en scène des façades, la caractérisation de leur époque en matière de mise en œuvre d'une diversité de matériaux. Achetées sur catalogue, elles sont le produit du développement de l'industrie du bâtiment avec la production en série d'éléments de décors préfabriqués et de matériaux particuliers.

Ces maisons individuelles sont souvent implantées en cœur de parcelle, à tout le moins avec un dégagement par rapport à l'espace public. Ces bâtiments possèdent une volumétrie très verticale avec des proportions élancées. La clôture d'origine participe généralement à la cohérence de l'ensemble.



► **Enjeux de protection :**

- La marque originale dans le paysage de la villégiature ligérienne.
- Le maintien des volumes des villas des époques éclectiques, art nouveau et art déco, d'influence extra-régionaliste.
- La conservation des décors et des matériaux caractéristiques de l'architecture balnéaire.

► **Éléments caractéristiques à maintenir :**

Forme urbaine

- Implantation

L'implantation en retrait des voies, derrière une clôture ouvragée, souvent un mur maçonné ou un mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé. La clôture est parfois doublée d'un accompagnement végétal.

- Volumes

La verticalité de ces bâtiments, avec leurs proportions élancées, accentuées par la forme des toits.

La variabilité des hauteurs de niveaux.

Les combles généralement habités avec des ouvertures.

Écriture architecturale

- Composition des façades

Les façades composées avec éclectisme : les ouvertures sont hiérarchisées et proportionnées en fonction de l'orientation et l'importance de la façade. Les travées et les niveaux sont souvent marqués par les différentes mises en œuvre de la façade, les décors ou les éléments rapportés à la façade (balcon, verrière, oriel, etc.)

La hiérarchie des façades qui peut parfois être inexistante puisque toutes les faces portent des modénatures et des particularités architecturales.

Les apports de « pignons » décoratifs en façade.

- Matériaux et modénatures

Les décors et formes de l'architecture balnéaire : appareillage polygonal, en mosaïque, brique, décor en bois (lambrequin, balcon en bois) ou utilisation de nouveaux matériaux : faïence, céramique, ciment, etc.

Les toitures qui peuvent être à deux versants ou à demi-croupe, en ardoise, ou tuile mécanique avec parfois des ornements (zinguerie, épis de faîtage).

- Lecture des niveaux

Les décors, les bandeaux, ou les cordons qui marquent la séparation des niveaux sur la façade. La corniche moulurée qui souligne éventuellement la toiture.

Maison bourgeoise / maison de maître (XIX^e – XX^e siècles)

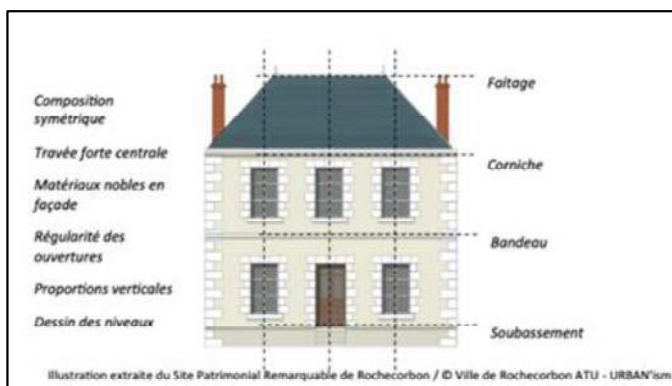
► Présentation :

La construction des maisons bourgeoises et des maisons de maître s'étale essentiellement entre le XVII^e et le début du XX^e siècle.

La demeure bourgeoise ou la maison de maître est remarquable par son architecture massive, la composition régulière de ses façades et surtout un mode de distribution singulier qui s'appuie sur des cours de service, des cours jardinées ou des jardins. De la plus simple, à celles aux décors les plus complexes, elles comportent une certaine rigueur dans la composition de la façade et une logique d'organisation des ouvertures.

La maison bourgeoise a un caractère de plaisance, de "maison de ville à la campagne", et si son architecture "bourgeoise" se rapproche parfois beaucoup de la maison de bourg, elle s'en distingue par une relation à l'espace public distanciée (cour ou jardin).

La maison de maître est une grande bâtisse située en ville ou à la campagne. Elle se distingue de la maison bourgeoise en raison de la relation fonctionnelle qu'elle entretient le plus souvent avec une exploitation agricole ou un atelier et donc des communs et des dépendances.



► **Enjeux de protection :**

- L'identification dans le paysage de ces demeures, la rupture d'alignement qu'elles génèrent par leur volumétrie et leur rapport à l'espace public.
- Le maintien des volumes des architectures bourgeoises remarquables et intéressantes des époques classiques et éclectiques.
- La composition régulière des façades.

► **Éléments caractéristiques à maintenir :**

Forme urbaine

- Implantation

Le rapport distancié à l'espace public derrière une clôture ouvragée.

- Volumes

Le volume de ces bâtiments (R+1+C) de forme rectangulaire avec éventuellement des ailes plus basses.

Le rythme des travées, trois généralement, voire parfois quatre ou cinq.

Les escaliers extérieurs qui permettent d'accéder au rez-de-chaussée parfois surélevé.

Écriture architecturale

- Composition des façades

L'axe de composition central et régulier, rythmé par les travées et les proportions des ouvertures.

La régularité de la taille des ouvertures entre le RDC et le premier étage. L'entrée est généralement dans l'axe de la travée centrale marquée souvent par une ouverture en toiture (lucarne).

- Matériaux et modénatures

La composition classique dont le style se lit dans les décors architecturaux (linteaux, encadrements, corniches, balcon etc.), parfois influencés par différents courants architecturaux (art déco, art nouveau, influence balnéaire, etc.).

Les matériaux dont principalement le tuffeau en pierre de taille, certaines parties pouvaient être maçonnées en moellons de calcaire ou de tuffeau et enduites (façades arrière et pignon).

Les modénatures en pierre de taille, des encadrements ouvragés et des frontons sculptés.

Les belles menuiseries, portes d'entrées, balcons ou garde-corps ouvragés.

Les toitures en ardoises naturelles à quatre pans pour le modèle le plus classique, avec parfois des ornements (épis de faîtage, zinguerie).

- Lecture des niveaux

Les décors, les bandeaux, ou les cordons qui marquent la séparation des niveaux sur la façade. La corniche qui souligne éventuellement la toiture.

Les éléments rapportés en façade (balcons, garde-corps) qui viennent souligner un étage ou une travée.

Propriété viticole (toute époque)

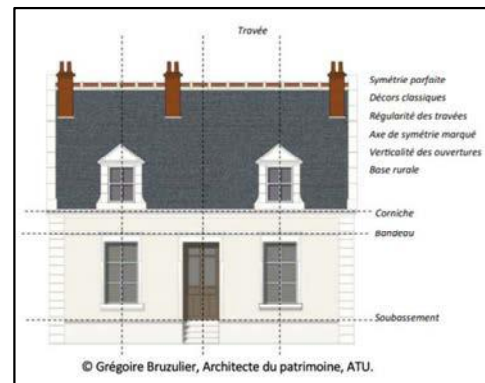
► Présentation :

La propriété viticole est traditionnellement un ensemble de bâtiments constitué d'une habitation (la maison vigneronne), du chai et d'espaces de stockage de la production et du matériel (cave, bâtiment semi-troglodytique, grange).

La maison vigneronne est un bâtiment spécifique de la propriété viticole. Elle possède généralement une composition symétrique de trois travées, et se limite à un niveau et des combles. Elle peut être composée d'une base de bâti rural qui n'est pas toujours perceptible. En cas d'aisance financière, le vigneron pouvait rénover son habitation et passer d'une architecture rurale et à une petite maison bourgeoise soignée dans le traitement des décors de façade, notamment dans le choix des lucarnes.

Sur le territoire on identifie principalement trois organisations spatiales découlant le plus souvent des contraintes géographiques comme la présence ou non d'un coteau :

- la maison vigneronne qui a une accroche sur la voie publique par son pignon (les bâtiments annexes en fond de parcelle) ;
- celle qui a son mur gouttereau aligné à la voie publique (les bâtiments annexes en fond de parcelle) ;
- et plus rarement, la maison vigneronne localisée en fond de parcelle et ses bâtiments à l'avant.



► **Enjeux de protection :**

- La lecture dans le paysage urbain et rural des anciens noyaux viticoles.
- La compréhension de l'organisation spatiale des propriétés viticoles avec leurs différents bâtiments.
- La conservation des décors et des matériaux des maisons vigneronnes.

► **Éléments caractéristiques à maintenir :**

Forme urbaine

- Implantation

L'organisation en forme de cour des ensembles.

Les caractéristiques du rapport à l'espace public qui donnent à comprendre l'organisation fonctionnelle.

- Volumes

La volumétrie spécifique de la maison vigneronne dont les proportions sont dictées par la symétrie de la façade.

La hiérarchie des constructions des ensembles bâtis.

Écriture architecturale

- Composition des façades

La composition symétrique, régulière et géométrique de la façade, rythmée par les travées et les ouvertures avec son entrée presque exclusivement dans l'axe.

La régularité de la taille des ouvertures.

- Matériaux et modénatures

La composition classique et le style qui se lit dans les décors et les détails architecturaux (linteaux, encadrements, corniches, frises).

Les matériaux du Val de Loire dont principalement le tuffeau en pierre de taille, les moellons de calcaire ou de tuffeau enduits.

Les modénatures en pierre de taille, les encadrements ouvragés et les frontons sculptés. Les belles menuiseries, portes d'entrées.

Les toitures en ardoises naturelles.

- Lecture des niveaux

Les modénatures, bandeaux, corniches moulurées ou lucarnes qui marquent la séparation entre le RDC et l'étage.

Bâti rural (toute époque)

► Présentation :

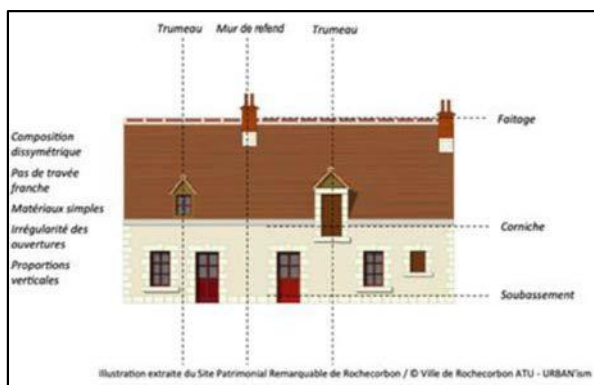
Il s'agit de ce que l'on appelle aujourd'hui communément une « ferme », qu'elle soit située dans un village ou un hameau ou qu'elle soit isolée.

Elle comporte généralement plusieurs bâtiments dont une habitation et des dépendances souvent organisées en longères dans lesquelles se succèdent plusieurs fonctions. La longère est alors un bâtiment, de volume bas, assez long, couvert d'une toiture à pente (45°-55°) en petites tuiles plates de pays. Sa façade dissymétrique est percée de nombreuses fenêtres (principalement côté sud).

Selon d'autres modalités d'organisation, les bâtiments se déploient autour de cours (en L ou en U).

Souvent transformé au cours des siècles, l'ensemble a pu être agrandi et le plus souvent modernisé dans le courant du XIX^e siècle avec la mécanisation de l'agriculture.

La typologie « bâti rural » prend également en compte les granges isolées dans le milieu rural ou urbain.



► **Enjeux de protection :**

- La lecture dans le paysage urbain et rural des noyaux ruraux anciens.
- Le maintien des architectures rurales (matériaux naturels, simplicité des façades, etc.), des volumes (longère, grange, etc.) et de l'organisation spatiale des différents bâtiments.
- Le respect de la composition des façades avec leurs différentes ouvertures (porte de grange, porte fermière, etc.)

► **Éléments caractéristiques à maintenir :**

Forme urbaine

- Implantations

L'organisation spatiale des constructions, les espaces de dégagement (cour privative souvent visible de l'extérieur), le rapport à l'espace public : accroche ou éloignement selon les cas.

- Volumes

Les gabarits et la hiérarchie des volumes entre les différents bâtiments. : longère, granges, etc.

Écriture architecturale

- Composition des façades

La simplicité des façades.

L'irrégularité et la modestie des ouvertures qui présentent un caractère fonctionnel et donnent à comprendre l'organisation intérieure des bâtiments (souvent une porte et une fenêtre pour chaque espace et des dimensions plus spécifiques pour les différents bâtiments : grange, étable etc.).

La volumétrie des combles destinés à l'origine au stockage.

Les ouvertures d'accès aux combles, soit par le pignon qui porte une ouverture (gerbière), avec un escalier ou une simple échelle, soit par une lucarne engagée dans la façade.

- Matériaux et modénatures

Les matériaux de la région : tuffeau, moellons enduits, pan de bois et quelques fois des architectures en terre. Il existe quelques particularités selon les territoires : utilisation de la brique pour les chainages d'angle et les encadrements, de linteaux de bois pour les ouvertures. Prédominance de la petite tuile plate de pays pour la toiture.

- Lecture des niveaux

Directement par la différence entre les façades et la toiture, éventuellement soulignée par une corniche pour l'habitation.

Maison de bourg (toute époque)

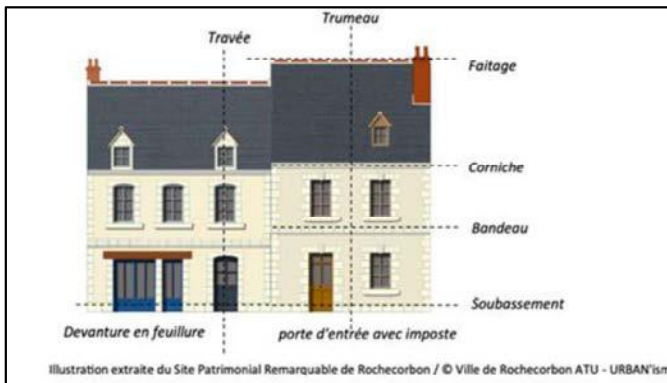
► Présentation :

Le regroupement de maisons de bourg constituent généralement des noyaux urbains à caractère rural qui sont souvent organisés autour d'une église.

Les maisons de bourg se distinguent par une architecture relativement simple à consonance « urbaine ». Elles sont implantées en continu le long des axes principaux, à l'alignement de la voie publique développant ainsi des linéaires de façades sur rue. Elles sont accessibles depuis l'espace public et peuvent présenter parfois une « boutique » en rez-de-chaussée dont il ne reste pas toujours de traces. Implantées sur des parcelles soit en lanière, soit plus larges, elles possèdent, selon les cas, une cour arrière ou latérale.

La régularité de la composition des façades dépend des époques. Les anciennes maisons de bourg, avant la fin du XVIII^e siècle, sont souvent caractérisées par des travées et des ouvertures irrégulières. Après le XVIII^e siècles, les façades sont plus régulières et ordonnancées.

Ce bâti, généralement élancé, se développe sur au minimum deux niveaux avec souvent un comble habitable. Certaines constructions sont plus horizontales en raison d'un nombre de travées plus important.



► **Enjeux de protection :**

- Le caractère des anciennes rue principales des bourgs et des centres-villes.
- Le maintien des volumes et des éléments structurels caractéristiques de l'architecture des maisons de bourg.
- La conservation des matériaux et des décors caractéristiques des maisons de bourg (parfois d'influence rurale comme le pan de bois).

► **Éléments caractéristiques à maintenir :**

Forme urbaine

- Implantation

L'alignement sur les voies et espaces publics, soit en pignon, soit sur gouttereau (deux configurations marquant une différence d'époque de construction).

Les accès directs sur la rue ou l'espace public.

- Volumes

La volumétrie de la construction et la présence des combles souvent habitables, éventuellement éclairés par une ouverture en pignon.

La cohérence des séquences urbaines.

Écriture architecturale

- Composition des façades

Le rythme des travées et des ouvertures qui selon les époques sont, ou non, réguliers.

- Matériaux et modénatures

Les matériaux d'origine qui peuvent être en façade la pierre de taille (soubassement, encadrement, corniche), des pans de bois ou des moellons enduits.

Les décors modestes et en matériaux naturels.

Les menuiseries anciennes en bois avec petits carreaux, les belles portes massives en bois.

- Lecture des niveaux

Les décors, les bandeaux, ou les cordons qui peuvent marquer la séparation des niveaux sur la façade. La corniche moulurée éventuelle qui peut souligner la toiture (mur gouttereau).

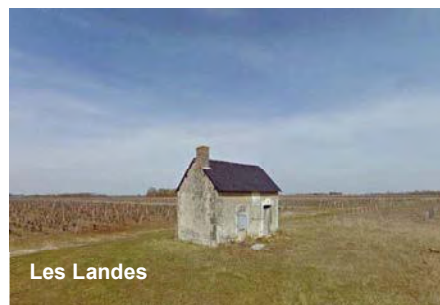
Patrimoine d'accompagnement (toute époque)

► Présentation :

Ce type architectural, regroupe des éléments d'origines, de fonctions et d'époques très variées : des éléments utilitaires de la vie quotidienne d'autrefois, des constructions et œuvres à caractère religieux, etc.

Cette typologie renvoie à tout le « petit patrimoine » dont le caractère très fonctionnel se lit dans l'architecture (puits, lavoir, loge de vigne, four, pigeonnier etc.).

Le patrimoine d'accompagnement recensé est indépendant des ensembles bâtis. Lorsqu'un élément de « petit patrimoine » fait partie d'un ensemble bâti, il est recensé dans la typologie de l'ensemble.



► **Enjeux de protection :**

- La préservation et la mise en valeur dans le paysage agricole, rural et urbain de ces témoins d'un usage passé.
- Le maintien des caractéristiques architecturales de chacune de ces constructions témoignant de la fonction d'origine.
- La conservation des décors et matériaux d'origines.

► **Éléments caractéristiques à maintenir :**

Forme urbaine

La visibilité dans le paysage tant agricole, que rural ou urbain.

La mise en valeur, en particulier dans l'espace public ou dans les espaces collectifs.

Écriture architecturale

Les décors et l'écriture architecturales dictés par deux éléments : le caractère rural et fonctionnel (matériaux simples, décors sobres) ou le rattachement à une grande propriété qui implique une correspondance de décor et de style avec le bâtiment principal.

Équipement et ancien équipement (toute époque)

► Présentation :

Les équipements sont de toutes sortes et de toutes époques. Ils revêtent des formes architecturales qui peuvent être très différentes. Leur singularité repose sur le fait que, quelle que soit l'époque, leur architecture reflète une fonction spécifique et souvent une symbolique.

L'équipement peut être public ou privé, sa vocation administrative (mairie, école), technique (gare, écluse), culturelle ou cultuelle (église, chapelle, prieuré).

Dans tous les cas, il présente une architecture remarquable au sens premier du terme. Cela se retrouve dans son implantation, sa volumétrie, ses matériaux (souvent plus nobles) et son traitement de façade (entrée marquée, symétrie de la composition, etc.).



► **Enjeux de protection :**

- La lecture dans le paysage urbain et rural de ces bâtiments-repères et de leurs fonctions actuelles ou passées.
- Le maintien des architectures qui expriment la fonction des anciens bâtiments et en particulier la préservation des architectures classiques des équipements publics du XIX^e-XX^e siècles.
- La conservation des décors et des matériaux caractéristiques des écritures architecturales notamment dans la symbolique de la représentation publique.

► **Éléments caractéristiques à maintenir :**

Forme urbaine

- Implantation

Les implantations spécifiques liées à la fonction ou à la mise en scène tels les parvis.

- Volumes

Les volumes spécifiques liés aux fonctions de la construction.

Écriture architecturale

L'écriture architecturale des équipements selon leur époque, leur fonction et leur symbolique (composition des façades, matériaux, lecture des niveaux, décors, etc.).

Bâtiment artisanal et industriel (toute époque)

► Présentation :

Ces bâtiments sont construits en vue d'être des lieux de production et/ou de transformation (de façon artisanale ou industrielle), de dépôt et de stockage de marchandises. Il s'agit entre autres de moulins, minoteries, briqueteries, ateliers, hangars, chais isolés, etc.

L'architecture artisanale et industrielle est principalement fonctionnaliste. Le style industriel fait cohabiter des conceptions en opposition avec l'académisme de l'époque. Du point de vue architectural, la volumétrie et le choix des matériaux varient selon la fonction du bâtiment et de l'époque. Certains bâtiments peuvent comporter des décors.

Les bâtiments industriels du XIX^e – XX^e siècle sont marqués par l'utilisation de nouveaux matériaux tels que les briques, le béton armé, le métal, associés généralement au verre et de nouvelles techniques de constructions tels que les toits en sheds, poulies mécanisées, etc.



► **Enjeux de protection :**

- L'identification dans le paysage urbain ou rural des anciens noyaux artisanaux et industriels des communes.
- La lecture de la fonction d'origine et la cohérence des ensembles bâtis (caractéristiques des constructions, organisation des espaces et des constructions entre-elles).
- La conservation de la composition des façades, des décors et des matériaux caractéristiques des bâtiments artisanaux et industriels.

► **Éléments caractéristiques à maintenir :**

Forme urbaine

Les implantations, volumes, etc. qui renvoient à la fonction d'origine.

Écriture architecturale

Les caractères architecturaux spécifiques des bâtiments (composition des façades, matériaux, lecture des niveaux, décors éventuels, etc.).